

Si ce message ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le retrouver en format PDF en PJ



## SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,  
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN  
et AESH du 1er degré  
des Bouches du Rhône

**FORCE OUVRIERE**



9 mai 2023

***Réforme de la voie professionnelle :***  
***une nouvelle offensive contre les statuts et***  
***l'Ecole publique !***



AUX ARMES CITOYENS!



A l'occasion de la venue de  
**Carole GRANDJEAN**, Ministre  
déléguée chargée de l'Enseignement et  
de la Formation professionnels

**RASSEMBLEMENT le jeudi 11 mai à  
16h au bas des escaliers de la Gare  
Saint Charles à Marseille**

[Lire l'appel de l'intersyndicale  
"Voie pro" d'Aix-Marseille](#)

---

---

# Communiqué FNEC FP FO

---



## Réforme de la voie professionnelle : une nouvelle offensive contre les statuts et l'Ecole publique

Montreuil, le 8 mai 2023

Au lendemain des annonces du président Macron et du ministre Ndiaye sur la réforme de la voie professionnelle, la FNEC FP-FO réaffirme son soutien à son syndicat, le SNETAA-FO, mobilisé depuis plusieurs mois pour la défense des lycées professionnels et des PLP.

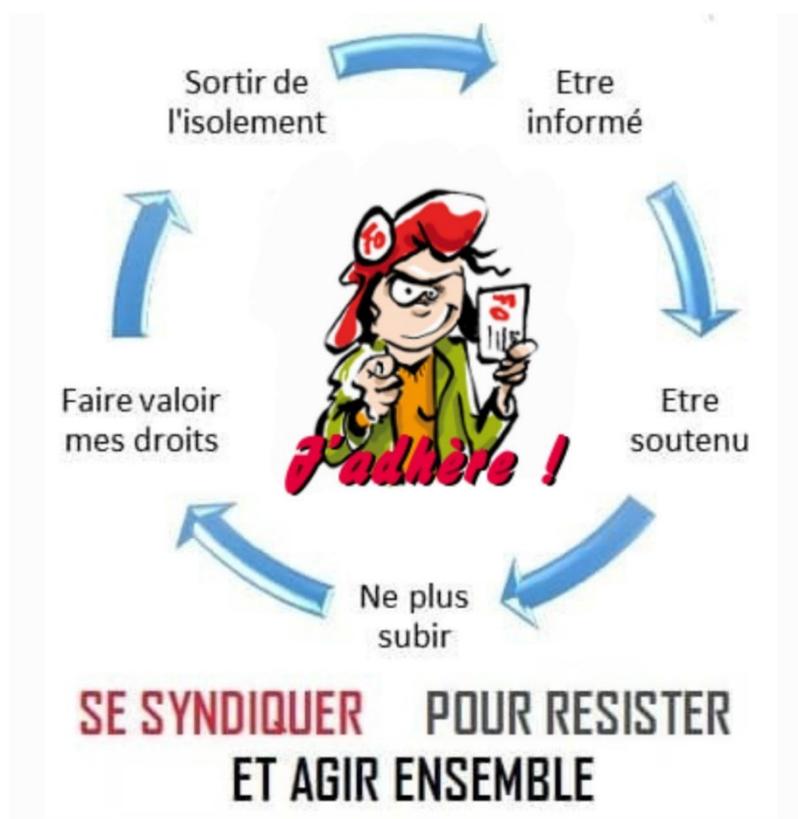
**A travers cette réforme, le président Macron s'en prend aux statuts de tous les personnels et affaiblit le cadre national de l'enseignement public, pour le soumettre aux besoins du patronat local :**

- **Donner la carte des formations à des « CNR » locaux**, composés de personnels, d'acteurs économiques et des collectivités locales, pour conditionner le maintien des filières et des postes à la mise en place de « projets particuliers », et soumettre l'enseignement public aux pressions locales les plus diverses ;
- Recruter des « **professeurs associés** » pour inféoder les missions des personnels aux besoins des entreprises ;
- Dans la continuité du chaos des fermetures des lycées de Paris et du Grand-Est, **supprimer à la rentrée 2023 80 filières** qui « *ne correspondent plus au marché de l'emploi.* » Cela réduit drastiquement l'offre de formation pour les jeunes et trahit la visée réelle de la réforme : la « *mise en adéquation de l'enseignement professionnel avec le marché de l'emploi* », en parfaite continuité de la loi Pénicaud de 2018 !
- **Les propositions de reconversion** en école, en collège ou sur des missions qui n'ont rien à voir avec l'enseignement, à moins de quatre mois de la rentrée, sonnent comme des injonctions à devenir des bouche-trous du système éducatif à l'encontre de la logique de corps et de carrière !
- **Mettre en place un « pacte » pour imposer toujours plus de tâches définies localement** et s'attaquer aux statuts, alors que l'ensemble des syndicats le rejette ;
- Mettre en place un « **bureau des entreprises** » **dans les LP**, pour qu'elles viennent y faire leur marché et pour transformer les LP voire les collèges en annexes de Pôle Emploi.
- Faire entrer l'entreprise au collège pour une **demi-journée hebdomadaire de « découverte des métiers » de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>**, après avoir liquidé le service public d'orientation et fermé des centaines de CIO !

**Cette réforme est un pas de plus vers le corps unique et la disparition des statuts particuliers des différents corps de professeurs, PLP, PE, certifiés, agrégés. Elle s'attaque tout autant aux autres corps des personnels de direction et personnels administratifs des LP, LGT et collèges.**

**Elle annonce un basculement pour l'Ecole publique, que le gouvernement envisage désormais à partir du collège comme un outil du « plein emploi », pour les seuls intérêts du patronat. Pour la FNEC FP-FO c'est inacceptable !**

**TELECHARGER**



Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents :  
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

Nous vous invitons donc à nous rejoindre pour cette année 2023.  
Vous pouvez d'ores et déjà programmer vos virements,  
prélèvements automatiques ou chèques.

## Téléchargez le bulletin 2023

*Pour une 1ère adhésion, vous ne payez que les mois  
restants jusqu'au 31 décembre 2023.*

*Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2024 pour déduire  
66% de la somme de vos impôts.*

---



Vieille Bourse du travail  
Place Léon Jouhaux  
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01  
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13  
email : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

